

Brèves municipales de VILLIERS-sur-LOIR

N°43 Juin 2017 – spéciales « Associations »

CONCERTS

Ouverture festival de guitare de Vendôme

Pour ses 20 ans, Guitares au Gré du Loir a choisi Villiers pour la 1^{ère} représentation de son festival international : le **dimanche 2 juillet à 18h30 à l'Artésienne**. Le spectacle de cabaret « Jour de fête » allie chanson française et humour.

Billetterie : 57 rue du Change Vendôme – 02 18 10 44 35
Vente billet sur place le 2 juillet : 15€. Tarif réduit : 12€
Programme/billetterie : vendomeguitarfest.com

Le concert sera suivi d'un cocktail offert par la mairie de Villiers-sur-Loir.



Concert du Quatuor Azilys

L'association Azilys anime depuis plusieurs années un stage de saxophone à l'école de musique de Savigny. Elle organise un concert en milieu de stage qui se déroulera à **20h30 le mercredi 19 juillet à l'Artésienne**. L'entrée est libre. Le concert sera suivi d'un pot offert par la mairie.

Concert du Quintette Moraguès

L'association Loirenfestival accueillera l'incontournable Quintette Moraguès, que l'on ne présente plus. Leur immense carrière les a menés sur tous les continents. Leur passage en clôture du festival est donc un privilège à ne pas manquer, **le 27 août à 18h à l'église de Villiers**. Au répertoire, des compositeurs classiques, romantiques et contemporains. La soirée sera clôturée par un souper avec les artistes.



Chorale du Delta

Pour la 3^{ème} année, ce magnifique chœur sous la direction de Coline Serreau interprétera des oeuvres classiques **le 23 septembre à 20h30 à l'église St Hilaire**. L'entrée est libre, avec circulation d'un « chapeau » à la fin du concert.

FÊTE NATIONALE A VILLIERS S/LOIR

La commune et le comité des fêtes vous convient au plan d'eau pour une soirée conviviale le **jeudi 13 juillet**. Venez à partir de 19h30 pour le concert de la Société Musicale qui sera suivi du repas champêtre à base de grillades, frites, harengs et aussi de sandwiches. Après le feu d'artifice, la soirée se terminera par le traditionnel gratuit organisé par les pompiers dans leur local. **Le 14 juillet, vous êtes conviés à la revue des pompiers à la caserne à partir de 11h** suivi d'un apéritif offert par la Commune.



FÊTE DE LA ST GILLES

Le Comité des Fêtes organise les **2 et 3 septembre** la traditionnelle fête de la St-Gilles avec au programme :

Samedi 2 : sur la place Fortier, dès 18h30, **ouverture** par M. le Maire, Jean-Yves Ménard suivi de l'**apéritif-concert**, de la Société musicale de Villiers. Le **repas** se prolongera à partir de 21h par un **bal** animé par l'orchestre « **MACADAM** ».

Dimanche 3 : **27^{ème} édition de la Brocante** dans le bourg à partir de 7h (gratuit pour les particuliers), avec une animation de l'orchestre de rue « **LA BANDA JEAN** » et des jeux forains. A 12h, **apéritif** en présence des représentants d'associations. L'après-midi sera rythmé, entre 14h30 et 18h, par des démos de **danse Country et salon**.

Agenda des fêtes et évènements

Juin

Samedi 24 : Tournoi de football familial et sénior, à 10h et 16h30

Dimanche 25 : Concert d'été Société musicale, à 20h l'Artésienne

Juillet

Samedi 1er : Accrochage du "maître-morceau" club Créa, 10h place

Dimanche 2 : Fête de l'école, à partir de 14h

Dimanche 2 : Ouverture du festival de guitare, à 18h30 l'Artésienne

Mardi 4 : Soirée "Magie et Maths", à 18h bibliothèque

Jeudi 13 : Repas champêtre, feu d'artifice et bal, dès 19h30 plan d'eau

Vendredi 14 : Revue des pompiers - Fête nationale, à 11h caserne

Mercredi 19 : Concert Quatuor Asilys, à 20h30 l'Artésienne

Août

Dimanche 27 : Concert Quintette Moraguès, à 18h Eglise St Hilaire

Septembre

Samedi 2/dimanche 3 : Fête de la St Gilles et de l'oie dans le bourg

Samedi 2 : Journée « Entente foot » au terrain de Naveil

Samedi 16/dimanche 17 : 34^{èmes} Journées du Patrimoine

Samedi 23 : Chorale du Delta à 20h30, église Saint Hilaire

Dimanche 24 : Virades de l'Espoir, château de la Vallée

AGENDA ASSOCIATIF

Tournoi de football le 24 juin

Le club de foot organise un tournoi familial de 10h à 16h30 et un tournoi semi nocturne senior de 16h30 à minuit. Tous les joueurs de 6 ans jusqu'aux seniors désirant s'inscrire au club de Villiers pour la saison 2017/2018 doivent contacter *Vincent Bellanger au 06 21 05 75 83*.

Concert d'été de la société musicale

Les enfants de l'école de musique et l'harmonie offriront le **25 juin à 20h** à l'Artésienne un programme varié, tout public. L'entrée est libre.

Créa "Fleurilaine – Villiers : Défi relevé !

Pendant plusieurs mois, 25 personnes ont tricoté, croché avec grand plaisir, 790 morceaux et 330 fleurs et pompons !

Un grand merci à toutes, de Villiers ou d'ailleurs ! Le Club est prêt pour l'accrochage des réalisations tricotées les 29 et 30 juin.

Samedi 1er juillet, à partir de 10h, venez sur la place Fortier assister à l'accrochage du "maître-morceau" de 3 m de haut ! qui se fera avec l'aide d'Albert et de son Manitou !

Fête de l'école, le 2 juillet

L'école et l'association de la cantine vous propose la fête de fin d'année le **dimanche 2 juillet** avec **spectacle des enfants** de 14h à 15h, **puis stands de jeux et remise des prix** à 17h30.

Soirée "Magie et Maths", 4 juillet

A 18h, la bibliothèque vous propose une conférence-spectacle de magie mathématique. Celle-ci est l'occasion de s'amuser et de faire des mathématiques en développant son sens logique. Grâce à cette soirée, vous pourrez reproduire des tours car ils seront expliqués afin que vous puissiez passer de bons moments entre amis ou en famille, toutes générations confondues. Venez, c'est gratuit ! Inscription : bibliotheque.villiers@gmail.com/02 54 72 90 81

Entente Naveil-Thoré-Villiers-Azé Jeune 41

Depuis cette saison, l'Entente est devenue un Groupement officiel avec un nouveau logo. Elle fête ses 20 ans et propose à tous les joueurs, dirigeants, éducateurs, parents, supporters, qui ont participé à cette aventure associative inter-communale de se retrouver le **samedi 2 septembre 2017 au stade de Naveil** pour une journée conviviale autour d'une expo photos, un pique-nique et quelques animations.
Info : 06 79 12 93 46 UNIQUEMENT SMS.



AUTOUR DU PLAN D'EAU

Baignade

La Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois, gestionnaire du plan d'eau, a fait agrandir cette année la plage de 150 m². La piscine de Vendôme étant fermée, la baignade sera surveillée par les maîtres-nageurs de Vendôme du **1er juillet au 31 août, de 12h à 19h**.

Vous pourrez vous rafraîchir au snack-buvette, ouvert aux heures de surveillance.

Activités estivales de Néovent

Location pédalos, bateaux, canoës, kayaks, planches, paddles : 3 juillet au 2 septembre 14h/19h

Activités Centre de Loisirs de 9h30 à 16h30	Sports et activités de nature - 24 enfants
Lundi 10/7 - Jeudi 13/7	Lundi 24/7 - vendredi 28/7
Lundi 17/7 - vendredi 21/7	Lundi 28/8 - vendredi 01/9

Stage voile (10h-12h30 et/ou 14h-16h30) (12 enfants)
Lundi 10/7 au jeudi 13/7 Lundi 17/7 au vendredi 21/7
Lundi 24/7 au vendredi 28/7 Lundi 31/7 au vendredi 4/8
Lundi 7/8 au vendredi 11/8 Lundi 21/7 au vendredi 25/8
Jeudi 28/8 au samedi 2/9.

Renseignements/inscription : 06 70 92 00 75 / 06 79 90 35 32

INFOS VILLIERSOISES

Visite estivale des sites communaux

- Plan d'eau de Riottes** : 12 ha en accès libre : pêche, observation ornithologique
- Coteau St-André** : visite du village troglodytique
- Eglise Saint-Hilaire** du XIIe, classée « Monument historique » : mobilier classé, peintures murales, musée d'art sacré **Visite sur RDV (contact mairie)**

Rejet d'eaux usées

Des rejets d'eaux usées ont été constatés au fossé des Essivières (face à la rue du Chemin vert), occasionnant, en plus des nuisances olfactives, des dangers sanitaires et environnementaux. Une zone potentielle d'habitations pouvant être à l'origine de ces rejets a été délimitée : elle se situe entre l'avenue des Rondaizes, la rue de la Garelière, la rue du Clos de Vaucroix, la rue Besnard Ferron et la rue de la Croix Noury. Il est demandé aux habitants concernés de vérifier si ces rejets ne proviennent pas de leur habitation. Pour cela, vous pouvez faire appel au service technique gratuit de la mairie pour le diagnostic. Par contre, les travaux de mise aux normes sont à la charge des habitants. A partir de 2018, si les problèmes se poursuivent, la mairie prendra les mesures nécessaires pour une remise aux normes.